

Paris, le 25 juin 2004

COMMUNIQUE DE PRESSE

Porte-parole du groupe UDF sur le projet de loi *relatif au soutien à la consommation et à l'investissement*, Francis HILLMEYER est intervenu hier soir en séance publique pour faire part au secrétaire d'Etat au Budget de la position de son groupe sur ce texte.

En premier lieu, le député a salué l'objectif du texte, partageant l'analyse du gouvernement sur la nécessité de prendre des mesures conjoncturelles et limitées dans le temps pour soutenir la consommation et l'investissement.

Deux mesures phares du texte méritent d'être particulièrement saluées pour leur impact en temps réel sur l'activité d'investissement et d'emploi des entreprises: l'aide à l'emploi pour les restaurateurs et la franchise de la taxe professionnelle annoncée par le Président de la République.

Quant au dispositif de relance de la consommation, Francis HILLMEYER a regretté que deux mesures indispensables à la relance de la consommation ne soient pas abordées, le surendettement des ménages avec la mise en place d'un dispositif simple de vérification de la solvabilité de l'emprunteur et l'instauration de prix nets dans la grande distribution.

Sur ce dernier point, le député a obtenu la création d'un groupe de travail sur la pratique des « marges arrières».

Il a également obtenu que l'exonération de droits de mutation des dons de sommes d'argent consentis au profit d'un enfant ou d'un petit-enfant dans la limite de 20000 euros **soit étendue aux neveux et nièces lorsque le donateur n'a pas d'enfants.**